

Dans ce numéro

Mot de la direction La formation, c'est indispensable!	2
Billet de l'Évêque Une fête pour Dieu	3
Note pastorale De la formation pour la construction de nos communautés	4
Vie des communautés Un réaménagement pastoral	5
Formation à la vie chrétienne Taizé, Montréal, 27-29 avril 2007	6
Chronique du Congrès Devons-nous nous inscrire pour participer au Congrès?	7
Actualité En avril à Rome et dans l'Église	8
Dossier : L'Institut de Pastorale Pour que la Bonne nouvelle reste bonne et nouvelle	9
Présence de l'Église Informé... Former... Conscientiser!!!	13
Spiritualité Prendre Marie chez soi	14
Bloc-notes de l'Institut Se former à l'accompagnement spirituel	15
Le carnet	16
Enseignement Mais qu'est-ce qu'une indulgence?	18
Vers le Père	19
Méditation	20

Institut de pastorale



Bientôt dix ans



Gérald Roy, v.g.
Directeur

La formation, chez nous

Que penser d'un parti politique, d'une industrie et d'une organisation importante qui ne se préoccuperaient pas de former et de perfectionner leur personnel? Rapidement ceux-ci se sclérosent et périliteraient.

Dans l'Église, nous vivons le même phénomène. Si nous voulons que notre vie spirituelle se développe, nous devons nous ressourcer, fréquenter des points d'eau, des lieux de croissance. Si nous voulons que les ministres chargés de pastorale, les catéchètes, les bénévoles soient compétents et crédibles, nous devons leur offrir les moyens de se former, de se perfectionner.

Il est parfois nécessaire d'aller chercher cette formation à l'extérieur, mais c'est onéreux. Il est plus facile de la recevoir dans notre milieu. Nous avons la chance, dans le diocèse de Rimouski, de pouvoir compter sur un Institut de pastorale qui est devenu, en dix ans, un de nos principaux lieux de référence pour la formation et le perfectionnement en pastorale. Sa fondation remonte au 5 mai 1997. Suite à une recommandation du Conseil presbytéral, M^{gr} l'archevêque confiait à l'abbé Pascal Parent, de même qu'à un comité, le mandat de préparer un rapport sur les besoins de formation et de perfectionnement en théologie, en science religieuse et en pastorale pour les prochains dix ans. C'est de ce rapport qu'est sortie la recommandation de créer ce qu'on a appelé, d'abord, *l'École de formation et de perfectionnement en pastorale* et, ensuite, *l'Institut de pastorale*.

Depuis, de nombreuses personnes ont pu bénéficier des services offerts par l'Institut. Le témoignage de deux d'entre elles illustre avec éloquence le bien-fondé de cette institution et la perspicacité de ses promoteurs.

« L'Institut de Pastorale de Rimouski est une École exceptionnelle dont j'apprécie chaque session. Les professeurs invités sont choisis parmi les meilleurs. À chaque rencontre, les étudiants sont heureux de se revoir. Moi-même, j'en retire de grands profits à tout point de vue. Cette École porte un avenir de grâce pour l'Église. J'y crois fermement ! »

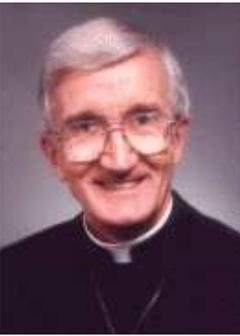
Marie-Paule Bouchard, r.s.r.

« Je me considère privilégié d'avoir accès aux sessions de formation, aux conférences ainsi qu'aux programmes d'études élaborés et offerts par notre Institut de pastorale diocésain et j'en suis devenu rapidement un adepte indéfectible. Tous les programmes qui sont offerts sont nourrissants et souteneurs pour les chercheurs de Dieu et pour ceux et celles qui œuvrent en pastorale ou en liturgie. Ces cours me permettent de bénéficier aussi des vastes connaissances et de l'expérience inestimable que nous apportent les nombreuses personnes qui dispensent cette formation. Toujours à l'affût, les responsables de notre Institut ont souvent la main heureuse et réussissent à nous amener des formateurs dont la notoriété dépasse souvent nos frontières. »

Guy Leclerc, d. p.

Le 10^e anniversaire est une belle occasion de faire connaître davantage l'Institut, et de manifester notre reconnaissance envers ses ouvriers de la première heure et ceux d'aujourd'hui. Voilà pourquoi nous y avons consacré notre dossier et avons confié à son directeur actuel, M. René DesRosiers, le soin de le rédiger.

Longue vie à l'Institut! Longue vie à notre Église!



M^{gr} Bertrand Blanchet
Évêque de Rimouski



Une fête pour Dieu

La tradition populaire a retenu le nom de Fête-Dieu pour désigner la fête de l'Eucharistie. On peut s'en étonner. Toutes les fêtes liturgiques du dimanche ne sont-elles pas dédiées à Dieu? Celles de Pâques et de la Pentecôte, en particulier, sont même plus importantes. Pourquoi la fête de l'Eucharistie serait-elle considérée comme la fête de Dieu par excellence?

Je n'ai pas de réponse certaine à cette question. Mais rappelons-nous qu'autrefois la fête du Très Saint-Sacrement jouissait d'un déploiement inégalé : longue procession dans les rues de la paroisse où tous les groupes paroissiaux étaient représentés, souvent avec leurs uniformes et leurs bannières; résidences décorées sur le parcours du défilé; reposoirs souvent majestueux et très beaux; dais au-dessus de l'ostensoir contenant le Saint-Sacrement, etc. Pouvait-on faire un plus bel acte de foi communautaire dans la présence eucharistique de Dieu? Dieu n'était pas confiné à un lieu sacré. Comme aux jours de sa vie terrestre, il marchait sur nos routes humaines, présent aux multiples réalités de notre vie; il continuait de « passer en faisant le bien ». Pour nos devanciers, l'Eucharistie était le signe privilégié d'un Dieu présent « avec nous tous les jours jusqu'à la fin des temps ». On comprend un peu alors ce décorum inégalé.

Pareille manifestation s'avérait possible en condition de chrétienté alors qu'une large majorité partageait les mêmes croyances. Il n'est évidemment plus possible de songer à des manifestations semblables aujourd'hui. Celles qu'on a expérimentées, ici ou là au cours des dernières années, ont dû se faire beaucoup plus discrètes.

Mais voilà, nous aurons, en 2008, une occasion unique de redire, publiquement, la place privilégiée que nous accordons à l'Eucharistie. Le Congrès eucharistique international de Québec prévoit des manifestations qui célébreront avec éclat cette merveilleuse présence de Dieu au milieu de nous. Un congrès de théologiens et une semaine de catéchèses tenteront d'en exprimer la richesse de signification. Espérons que plusieurs personnes ayant abandonné la pratique dominicale retrouveront le désir d'y venir.

C'est l'archidiocèse de Québec qui assume la responsabilité de ce grand événement. Depuis plusieurs mois déjà, il y consacre du personnel et d'importantes ressources financières. La seule demande qu'il a adressée aux autres diocèses tient à deux collectes nationales, aux dimanches de la Fête-Dieu de 2007 et de 2008. On s'attend, bien sûr, à ce que les sommes récoltées dépassent largement celles des dimanches ordinaires. Quand un diocèse se donne autant de peine pour la réussite matérielle et spirituelle de pareil événement international, il mérite évidemment notre appui inconditionnel.

Je vous propose que cette Fête-Dieu 2007 soit le début d'une année où nous redécouvrirons ce grand don de l'Eucharistie : « mystère à croire, mystère à célébrer, mystère à vivre » (Benoît XVI).

Agenda de M^{gr} Bertrand Blanchet

Mai 2007

- 15 soir : Confirmations - secteur *Terre à la Mer* (Région Trois-Pistoles)
- 16-18 Panel des régions de Radio-Canada (Montréal)
- 18 soir : Confirmations - secteur *Souffle d'Azur* (Région Matane)
- 19-20 VISITE PASTORALE – secteur *Souffle d'Azur* (Région Matane)
- 21 soir : Rencontre des enfants et confirmations (Notre-Dame-de-Lourdes)
- 22 a.m. : Réunion d'équipe
soir : Rencontre des enfants et confirmations (Sainte-Angèle)
- 23 a.m. Rencontre des enfants (École Norjoli)
soir : Confirmations (Sainte-Flavie)
- 24 a.m. : Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé (Lac-au-Saumon)
soir : Confirmations (Lac-au-Saumon)
- 25 soir : Confirmations (Causapscal)
- 26 p.m. : Rencontre des enfants (Les Méchins + Sainte-Félicité)
soir : Confirmations (Sainte-Félicité)
- 27 Messe (Colisée de Rimouski)
p.m. : Village des Sources
- 28 soir : Confirmations - secteur *d'Avignon* (Région Vallée de la Matapédia)
- 29 a.m. : Rencontre des agents de pastorale (Village des Sources)
Dîner des anniversaires
soir : Confirmations (Les Méchins)
- 30 soir : Confirmations (Saint-René)
- 31 soir : Confirmations (Saint-Jérôme)

Juin 2007

- 1 soir : Confirmations (Saint-Rédempteur)
- 2 Réunion conjointe (CPR + CDP)
soir : Rencontre des enfants du secteur *Vents et Marées* (Saint-Donat)
- 3 9H30: Confirmation des catéchumènes (cathédrale)
soir : Confirmations (Sainte-Jeanne-d'Arc)
- 4 Réunion d'équipe
soir : Confirmations (Saint-Noël)
- 5 soir : Confirmations (Sayabec)
- 6-7 Commission des affaires sociales (Ottawa)
- 8 Rencontre *DE PROMOVENDIS* (Candidats à l'épiscopat) (Québec)
- 9 soir : Confirmations (Saint-Donat)
- 10 VISITE PASTORALE – secteur Ste-Jeanne D'Arc
- 12 Assemblée annuelle des prêtres



Wendy Paradis, directrice

DE LA FORMATION POUR LA CONSTRUCTION DE NOS COMMUNAUTÉS

Le travail de mise en place des recommandations du Chantier diocésain nous fait comprendre toujours plus l'importance de la formation continue auprès des différents intervenants. Ces derniers, qu'ils soient prêtre, diacre, agent de pastorale, responsable de volet, délégué pastoral ou toute autre personne engagée, doivent être en mesure de relever les défis d'une réorganisation et d'un mieux vivre ensemble.

Pour ce faire, depuis les dernières années, des sessions et des programmes de formation se sont intensifiés afin de se préparer à vivre ces changements et se rendre capables de leadership. Les personnes engagées au sein de l'équipe locale comprennent de plus en plus qu'elles effectuent un passage important, d'un service rendu à la communauté à une responsabilité réelle. Cet engagement peut nécessiter certaines connaissances de base qui rendent le service plus agréable.

L'expérience des équipes locales du diocèse de Poitiers a maintenant plus de dix ans. On retrouve dans le dernier livre de Monseigneur Albert Rouet *Un nouveau visage d'Église*, chapitre IV consacré à la formation, une relecture de leur expérience fort intéressante sur la pertinence de la formation ainsi que de l'impact sur la société. Je vous laisse avec quelques extraits.

Toute formation implique un déplacement, parce qu'elle apporte de nouvelles connaissances, mais aussi parce qu'elle permet l'apprentissage de nouvelles techniques ou attitudes, la formation permet aux personnes qui en bénéficient de réaliser un parcours qui ne les laissera pas inchangées.

Appelées à prendre une part active et importante à la vie de l'Église, des personnes se voient proposer aussi des parcours de formation sans but utilitaire immédiat, mais qui leur permettent d'exprimer leurs questions les plus profondes et de s'approprier les mots mêmes de la foi.

La formation affirme donc que c'est l'être tout entier qui est sollicité par l'appel de l'Église, y compris son intelligence, sa culture, la réflexion, la pertinence de son jugement.

La formation contribuera à modifier positivement le visage de l'Église dans la mesure où elle saura lui redonner un vocabulaire et des attitudes audibles par notre société. Il s'agit de tout un travail herméneutique de la théologie sur elle-même pour proposer au plus grand nombre un nouvel art de vivre sa foi et d'en rendre compte dans un discours ouvert au dialogue.

Les questions soulevées, les découvertes faites modifieront sa façon d'être en Église, ses exigences et son approche pastorale. (...) Au bout du compte, si la formation transforme des personnes, elle stimule tout le corps ecclésial.

La disponibilité des acteurs de l'Évangile aux propositions de formation est sans doute un bon indice de la vitalité du corps ecclésial dans la mesure où elle révèle sa capacité d'accepter les remises en cause et les approfondissements inhérents à toute croissance humaine.

En offrant des temps et des lieux de formation pour tous, l'Église contribue également aux questions de société. Elle prend au sérieux les défis de notre temps et produit une réflexion qui participe au développement de la culture.

UN RÉAMÉNAGEMENT PASTORAL

Le secteur pastoral de Rimouski sera bientôt réaménagé. À compter du 1^{er} septembre 2007, les neuf paroisses qui le constituent seront regroupées pour n'en constituer qu'une, à laquelle on donnera le nom de Saint-Germain. Il a paru préférable en effet de conserver ce nom, celui de l'église-mère, la plus ancienne de toutes. Les bureaux des neuf fabriques seront regroupés dans l'actuel presbytère de St-Germain, ce qui devrait faciliter la coordination de toutes les activités économiques et pastorales. La propriété des cimetières de Ste-Anne, Ste-Odile, Nazareth et Sacré-Cœur sera transférée à la nouvelle fabrique qui verra à acquitter toutes les obligations contractées envers des personnes vivantes ou défuntés. On peut penser que la corporation qui gère actuellement ceux des cinq autres paroisses pourra un jour les intégrer.

L'AVENIR DES NEUF ÉGLISES

Dans ce réaménagement, la question de l'avenir des églises s'est avérée particulièrement difficile. Si on reconnaissait facilement qu'on disposait d'un trop grand nombre d'églises pour les besoins pastoraux actuels et pour les moyens financiers des fabriques, on avait plus de difficulté à identifier celles dont on pourrait disposer. Chaque communauté souhaitait conserver sa propre église. Ce qui était prévu à l'origine, c'est qu'on passe de neuf paroisses à trois et que ces trois nouvelles paroisses choisissent elles-mêmes les églises qu'elles ne souhaiteraient plus conserver. Or, puisqu'il n'y aura plus maintenant qu'une seule paroisse, il serait sans doute très difficile pour la nouvelle assemblée de fabrique de procéder à ce choix. M^{gr} Blanchet a donc préféré en assumer la pleine responsabilité.

Ainsi, les églises les plus éloignées de Sacré-Cœur et de Ste-Anne seront conservées, cette dernière étant de surcroît un sanctuaire diocésain. La cathédrale aussi sera conservée, puisque c'est le siège de l'archidiocèse. À compter du 2 janvier 2008, les églises de St-Yves, Ste-Odile et Nazareth seront affectées à d'autres fins que le culte. Pour en arriver à ce choix, M^{gr} Blanchet a fait l'exercice que les trois fabriques auraient dû faire si elles avaient été constituées. Enfin, des partenariats pourront être avantageusement réalisés pour l'usage des six églises qui demeurent affectées au culte ou pour d'autres immeubles appartenant à la nouvelle fabrique. Des institutions ou des

individus pourraient être intéressés à acheter ou à louer un presbytère ou une partie d'église, par exemple.

SIX COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES?

Dans la lettre qu'il adressait aux fidèles du secteur pastoral de Rimouski le 27 avril, M^{gr} Blanchet reconnaît que la perte de son église rend sans doute plus difficiles l'identité et certaines activités d'une communauté chrétienne. « À cet égard, écrivait-il, on pourrait envisager une hypothèse. Puisque certaines communautés chrétiennes ont déjà, entre elles, une expérience de partage d'activités pastorales, elles pourraient aussi partager un même lieu de culte ». Ces communautés pourraient être regroupées pour en former une seule. On reconnaît donc la **communauté de Nazareth-Sacré-Cœur**, la **communauté de Ste-Agnès-St-Yves** et la **communauté de Ste-Odile-St-Robert**. Ces trois communautés auraient chacune un lieu de culte et chacune un membre élu à la nouvelle assemblée de fabrique. On consultera à ce sujet : cette hypothèse convient-elle ou préfère-t-on ne rien changer, et assurer la vitalité de chacune d'elles.

Les décisions prises l'ont été avec le souci de respecter au mieux les communautés chrétiennes déjà affectées par de nombreux changements. Une évaluation stricte des besoins de lieux de culte aurait pu conduire à réaffecter plus de trois églises. Il a paru préférable de s'en tenir à ce qui paraissait nécessaire dans les circonstances actuelles. Comme on le devine, ce réaménagement sera réévalué périodiquement. Cette évaluation prendra d'abord en compte le dynamisme des communautés, tout spécialement les divers engagements qui s'y vivront, le taux de fréquentation des lieux de culte, les ressources financières disponibles... Dans sa lettre, M^{gr} Blanchet dit comprendre la déception, voire la peine des personnes qui sont profondément attachées à leur lieu de culte et qui doivent en accepter la réaffectation. « Toute existence humaine, rappelait-il, est confrontée, un jour ou l'autre, à des pertes et à des deuils. Or, l'expérience nous apprend qu'il est souvent possible de transformer des pertes en gains ». Aux différentes communautés, cette occasion est donnée présentement. M^{gr} Blanchet les invite à relever ce défi.

René DesRosiers
renedesrosiers@globetrotter.com



Gabrielle Côté, r.s.r.
Responsable

Formation à la vie chrétienne



Quitter le découragement, trouver un nouvel élan ! Tel est le thème de la rencontre de prière et de réflexion vécue à Montréal du 27 au 29 avril avec des frères de Taizé et frère Aloïs, nouveau prier. Plus de mille jeunes auxquels se joignaient des adultes de toutes générations pour les temps de prière ont fait retentir les chants les plus habités, dans une église généreusement vidée de ses bancs. Le chant devient une façon exceptionnelle d'ouvrir des chemins vers Dieu. Les visages qui s'illuminent en révèlent la force de transformation.

Écoutons une jeune de Rimouski nous exprimer sa relecture : *« Ce que frère Émile nous a partagé dans l'introduction biblique, c'est ce que les jeunes avaient besoin d'entendre. L'amour rend créateur et libre, a dit frère Émile. C'est ce qui m'a le plus impressionnée. Peu importe la situation, même la plus désespérée, Jésus nous montre qu'on peut changer des choses et je peux continuer d'aimer. Cela donne beaucoup d'espoir. La beauté, cela m'a beaucoup touchée aussi. La beauté du message, la beauté des personnes qui étaient là aussi... l'unité... ce n'est pas un groupe, ni un rassemblement, c'était ma famille qui était réunie. C'est un type de prière qui fait l'unité et cela me touche beaucoup. »* (Martine 28 ans)



Jany affirme : *« Une phrase me reste : "Rien de durable ne se construit dans la facilité." Cela reste marquant pour moi. Même si tu ne connaissais pas les gens autour de toi, tu avais l'impression de savoir qui c'était. »* (Jany 22 ans)



Frère Aloïs s'est entretenu à deux reprises avec les jeunes. L'écoute exceptionnelle traduisait la pertinence des propos comme en témoigne cet extrait : *« Est-ce que, parmi toutes les urgences que nous voyons dans notre vie personnelle, dans nos Eglises et nos sociétés, nous donnons assez de place à un dialogue intérieur avec le Christ ? Nous venons d'entendre l'Évangile qui raconte la rencontre de Jésus avec une femme samaritaine. Nous tous nous sommes un peu comme cette femme, venus ici avec notre cruche vide pour puiser une espérance. Et comme à cette femme Jésus nous dit : « Donne-moi à boire. » C'est comme*

s'il nous disait : « J'ai besoin de toi dans ce monde, donne ce que tu as, et tu découvriras qu'une source jaillit en toi. Si tu savais le don que Dieu te fait... »

Quels seront les lendemains de cette plongée dans l'espérance ? Des projets surgissent, il nous reste à souhaiter que nos jeunes trouvent le chemin des sources et que nos communautés demeurent ouvertes à la nou-

Devons-nous nous inscrire pour participer au Congrès?

Une question nous est souvent posée : la participation au Congrès eucharistique est-elle réservée à un groupe de personnes déléguées par les paroisses ou le diocèse? Tous ceux qui le désirent pourront-ils s'inscrire aux activités prévues tout au long de la semaine? D'autres se demandent s'il y a des frais prévus pour participer au Congrès, ou encore s'ils pourront facilement loger à Québec, compte tenu de l'affluence des touristes dans la vieille capitale, lors des fêtes marquant le quatrième centenaire de la fondation de la ville. Certains, étant donné qu'ils ne pourront pas se libérer pour se rendre à Québec toute la semaine, se demandent s'il leur sera possible de participer seulement à quelques activités du Congrès. Le comité diocésain est maintenant en mesure de répondre à ces questions; le secrétariat général du Congrès nous a en effet transmis, au cours des derniers jours, des informations que nous sommes heureux de vous communiquer.

La période d'inscription des congressistes a été officiellement lancée le 30 avril dernier. Ceux et celles qui ont l'intention de suivre les activités du Congrès doivent s'inscrire en passant par le Service de pastorale de notre diocèse. Les diocèses sont en effet responsables de l'inscription des personnes de leur territoire. Ici à Rimouski, madame Francine Larrivée, secrétaire des Services diocésains, en assume la responsabilité. On peut la rejoindre au numéro 723-4765. Si jamais quelqu'un voulait s'inscrire en passant par le Secrétariat général à Québec, il serait invité à passer par son diocèse.

Les informations suivantes vous seront sans doute utiles pour vous aider à prendre votre décision:

- Le coût de l'inscription est de 200\$ pour les inscriptions payées avant le 1^{er} janvier 2008. Après le 1^{er} janvier, il sera de 230\$. Ce montant est payé au moment de l'inscription.
- Sont inclus dans le coût de l'inscription : l'accès à toutes les activités du Congrès; le transport local durant la période du Congrès (comme il sera impossible de se rendre en voiture sur le site du Congrès, le service d'autobus de Québec accommodera gratuitement les congressistes); le repas du midi (du lundi au samedi inclusivement); les divers documents remis aux congressistes; le service de traduction simultanée et un récepteur FM; l'accès à la section réservée lors de la messe de clôture.
- Le programme du Congrès est arrêté dans ses grandes lignes. Durant l'avant-midi de chaque jour, une catéchèse sur l'eucharistie et une célébration eucharistique sont au programme, dans l'après-midi, ce sont surtout des activités selon les différents groupes linguistiques qui sont prévues.
- Le secrétariat général du Congrès, sur son site Internet, donne une foule d'information sur les divers types d'hébergement mis à la disposition des congressistes pour toute la durée du Congrès. En vous inscrivant, vous pourrez signaler à Madame Larrivée votre intention de réserver une chambre, celle-ci se chargera de faire les démarches voulues pour vous aider dans votre recherche.
- Les organisateurs du Congrès attendent dix à quinze mille congressistes pour toute la durée du congrès, ils croient que notre diocèse pourrait facilement en envoyer cent cinquante. Un objectif réaliste qu'il nous sera sans doute possible de dépasser.

Ne pouvant pas se permettre de suivre tout le Congrès, un grand nombre de gens voudraient bien participer à une activité importante prévue au cours de la semaine. Le comité diocésain projette d'inviter le plus grand nombre possible de diocésains à participer à la messe de clôture du Congrès, le dimanche 22 juin 2008. Comme lors de la visite du Pape Jean-Paul II en 1984, on pourrait facilement nolisier des autobus dans les six régions pastorales et offrir à ceux et celles qui le désirent la possibilité de vivre l'activité de clôture du Congrès. Madame Wendy Paradis, directrice diocésaine de la pastorale, présentera ce projet au cours de l'automne aux Tables régionales.

Je demeure toujours à votre disposition pour vous donner les renseignements qui vous seraient utiles.

Raynald Brilliant, ptre

EN AVRIL À ROME ET DANS L'ÉGLISE

UNE AUTRE PRÉSENCE RÉELLE

Il y a plusieurs semaines, le pape **Benoît XVI**, qui s'apprêtait à déposer son Exhortation sur le Synode des évêques tenu en 2005 sur le thème *L'Eucharistie dans la vie et la mission de l'Église*, convoquait un autre Synode, celui-là sur le thème *La Parole de Dieu dans la vie et la mission de l'Église*, avec pour objectif : « *Rencontrer pleinement la Parole de Dieu dans le Seigneur Jésus, présent dans l'Écriture et dans l'Eucharistie* ». Ce Synode se tiendra à Rome du 5 au 26 octobre 2008. Il viendra compléter en quelque sorte celui qui s'est tenu il y a deux ans sur l'Eucharistie.

Le 27 avril, Rome publiait une première ébauche de réflexion sur le thème du Synode; c'est ce qu'on appelle les *Lineamenta* (ou orientations). Si de nombreux efforts ont été réalisés dans le but de mettre en contact les fidèles avec la Bible, y note-t-on, d'autres aspects demeurent problématiques. On voudra donc les aborder. Vient avec ce document un questionnaire-enquête sur l'accueil, l'impact et la connaissance de la Bible dans chaque diocèse, et son rôle dans le dialogue inter-religieux. Les réponses reçues à Rome avant décembre serviront à préparer l'*Instrumentum laboris* (ou document de travail) sur lequel les évêques se pencheront lors du Synode.

LE TEMPS IMPOSE SA LUMIÈRE

Le mot « limbes » que le *Larousse* définit comme le *séjour de félicité des enfants morts sans baptême* ne figurait pas dans le *Compendium du Catéchisme de l'Église catholique* présenté par le pape **Benoît XVI** en 2005, pas plus qu'il ne se retrouvait dans le *Catéchisme de l'Église catholique* publié en 1992 par le pape Jean-Paul II. De fait, il y a longtemps que dans l'Église on n'évoque plus cette réalité. On reprend plutôt ce que donne le *Compendium* à l'article 262 : « *Quant aux petits enfants morts sans Baptême, l'Église dans sa liturgie les confie à la miséricorde de Dieu* ».

Le 19 avril, un document préparé par la Commission théologique internationale et approuvé par le pape **Benoît XVI** est venu confirmer ce fait : « *les enfants morts sans baptême sont destinés au paradis* ». Le concept des limbes reflète « *une vision trop restrictive du salut* ». Au contraire, affirme le document,

est infiniment miséricordieux : Il « *veut que tous les hommes soient sauvés* ».

Dans l'Église, ce n'est que depuis saint Augustin (354-430) qu'on estime que les enfants morts sans baptême ne peuvent accéder ni au paradis ni à l'enfer puisque, d'une part, ils n'ont pas été « lavés » du péché originel, et que, d'autre part, ils n'ont rien fait de mal. D'où l'invention au XIII^e siècle de ce lieu proprement théologique qu'on a appelé les « limbes ». À vrai dire, cette solution n'a jamais emporté l'adhésion du plus grand nombre, et particulièrement des mères désespérées de perdre un enfant en bas âge sans avoir le réconfort de le savoir au paradis. Déjà en 1984, le cardinal **Joseph Ratzinger**, l'actuel **Benoît XVI**, s'était déclaré partisan « à titre personnel » de l'abandon de cette « hypothèse ». De nos jours, malgré le recul de la mortalité infantile, cette question revenait périodiquement dans l'actualité de l'Église, confrontée qu'elle est plus que jamais à la pratique des avortements et à une baisse constante du nombre de baptêmes d'enfants.

IL A APPORTÉ DIEU SUR TERRE

Le 13 avril, à trois jours de son 80^e anniversaire, le pape **Benoît XVI** publiait *Jésus de Nazareth*, son premier livre en tant que pape. Ce sont des réflexions personnelles sur les enseignements de Jésus, depuis son baptême jusqu'à sa transfiguration. En introduction, le pape précise qu'il a commencé ce livre en 2003, quand il était encore le cardinal **Joseph Ratzinger**, et que son contenu ne fait pas partie intégrante de la doctrine officielle de l'Église. « *Chacun est libre, alors, de me contredire* », note-t-il. Le pape souligne que la question fondamentale explorée dans son livre concerne ce que Jésus a fait : « *Qu'a véritablement apporté Jésus, s'il n'a pas apporté la paix au monde, le bien-être pour tous et un monde meilleur? Qu'a-t-il apporté? La réponse est très simple : Dieu. Il a apporté Dieu.* » L'ouvrage, qui compte 448 pages, devrait avoir une suite. Le pape y explorerait la naissance du Christ, sa crucifixion et sa résurrection. La version française de l'ouvrage devrait se retrouver en librairie dans les prochaines semaines.

René DesRosiers
renedesrosiers@globetrotter.net

L'INSTITUT DE PASTORALE

Pour que la Bonne Nouvelle reste bonne et nouvelle

D
a
s
s
i
l
e
r

L'Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski – c'est son nom depuis l'automne 2005 – s'inscrit dans une longue tradition d'enseignement de la théologie à Rimouski.

De fait, quand il arrive à Rimouski en 1867, M^{gr} **Jean Langevin**, le premier évêque, trouve déjà, installé dans la première église de pierres – le Musée régional actuel – le collège de Saint-Germain-de-Rimouski et un embryon de Grand Séminaire. Depuis 1864 en effet, des étudiants en théologie – un la première année, deux en 1865-1866, quatre en 1866-1867 – enseignent (?) au collège tout en étant soumis aux mêmes règlements et au même programme d'études théologiques que leurs confrères du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Dès son arrivée, M^{gr} Langevin peut donc ouvrir un Grand Séminaire, qui reçoit dès la première année 8 étudiants. En moins de 25 ans, entre 1867 et 1891, le Grand Séminaire de Rimouski aura fourni au diocèse 105 nouveaux prêtres, ce qui lui aura permis de devenir rapidement autosuffisant, en réalité dès les années 1880. C'est ce qui aura permis aussi au diocèse d'envoyer très tôt des prêtres à l'extérieur, « missionnaires » dans d'autres diocèses.

PLUS PRÈS DE NOUS

En 1943, le quatrième évêque, M^{gr} **Georges Courchesne**, achète des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception une maison, qui est située sur la rue Saint-Jean-Baptiste à Rimouski et qui est connue sous le nom de *Maison Sainte-Thérèse des retraites fermées*. L'évêque en fait son nouveau Grand Séminaire. En 1944, un étage est ajouté et un nouveau bâtiment est annexé du côté est, pour servir de couvent aux Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé qui assurent le service domestique. Deux ans plus tard, l'immeuble est agrandi vers le nord, pour accueillir 75 séminaristes qui viendront d'un peu partout, en fait de tous les diocèses de l'est du Québec qui n'ont pas leur propre Grand séminaire. Le bâtiment a sa forme et ses dimensions actuelles depuis

La Corporation du Grand Séminaire en est toujours propriétaire. C'est là dans cet immeuble que l'*École de formation et de perfectionnement en pastorale* s'est établie au moment de sa fondation, en 1998.



Édifice du Grand Séminaire de Rimouski

L'INTERMÈDE UQAR

En 1969, s'amorce entre le diocèse et le Centre d'études universitaires de Rimouski, qui deviendra plus tard une constituante de l'Université du Québec, une collaboration qui durera 33 ans, soit jusqu'en juillet 2002. Les professeurs du Grand Séminaire seront regroupés dans le Département des sciences religieuses nommé plus tard Département de sciences religieuses et d'éthique. Ses étudiants et leur programme d'études seront intégrés au Module des sciences religieuses qui deviendra plus tard le Module des sciences religieuses et morales.

Avec les années, seront développés un baccalauréat en théologie (ramené de quatre à trois ans), un baccalauréat d'enseignement avec une majeure en sciences religieuses, un certificat en sciences religieuses (mais qui en réalité est à contenu biblique et théologique), un certificat en éducation morale et un certificat en animation pastorale. Ces programmes seront offerts et dispensés à Rimouski et sur l'ensemble du territoire desservi par l'Université, notamment dans les diocèses de Gaspé, de Haute-Rive (l'actuel diocèse de Baie-Comeau) et de Sainte-

D a s i e r

En 1973, le diocèse ferme son Grand Séminaire et confie la formation des futurs prêtres au Grand Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Le Module des sciences religieuses de l'UQAR n'assurera désormais que la formation des futurs diacres permanents et le perfectionnement des prêtres et autres agents et agentes de pastorale. La formation diaconale est assurée par le programme de Certificat en sciences religieuses (30 crédits) auquel on ajoute cinq activités d'un crédit du programme de Certificat en animation pastorale. Quant au perfectionnement souhaité, il est assuré par l'un ou l'autre des cours existants et par un certain nombre d'autres cours ou sessions de pastorale créés sur demande.

L'ANNÉE 1997 MARQUE UN TOURNANT

Pour l'*Institut de pastorale*, on doit reconnaître que tout a commencé le 5 mai 1997, lorsque le Conseil presbytéral que préside M^{gr} **Bertrand Blanchet** confie à l'abbé **Pascal Parent** la responsabilité de préparer un rapport sur les besoins de formation et de perfectionnement en théologie, en sciences religieuses et en pastorale. Un comité a été formé. S'y retrouvaient : MM. **Jacques Ferland**, coordonnateur à la pastorale d'ensemble; Fr **René Albert** s.c., du Service de l'éducation de la foi des adultes; **René DesRosiers**, du Module des sciences religieuses de l'UQAR; M. **Marc-André Lavoie**, du comité diocésain des ministères reconnus; M^{me} **Irène Parent**, du comité du ministère diaconal et M. **Michel Santerre** d.p., professeur et conseiller en éducation chrétienne.

Le comité avait reçu ce mandat : 1/ *Dresser d'abord un inventaire des besoins du diocèse dans les dix prochaines années en formation et en perfectionnement de personnel spécialisé dans le domaine des sciences religieuses et dans celui plus particulier de la théologie et de la pratique pastorale* ; 2/ *Identifier les ressources humaines dont on dispose dans le milieu et qui pourraient être mises à contribution* ; 3/ *Préciser la structure ou le cadre organisationnel dans lequel ces différentes ressources humaines pourraient convenablement évoluer* ; 4/ *Évaluer ce qu'il en coûterait au diocèse advenant le fait qu'il ait un jour à pourvoir à ses propres besoins en formation et perfectionnement de personnel.*

En avril 1998, le rapport de ce comité est déposé et dès le mois d'août donne lieu à la formation d'un autre comité chargé d'en faire l'analyse et de statuer sur ses recommandations. Présidé par M. **Raynald Brillant** v.g., ce comité regroupait M. **Rodrigue Bélanger**, professeur retraité de l'UQAR, Sr **Yvette Côté** osu, professeure chargée de cours, MM. **Guy Lagacé**, modérateur du secteur Vents-et-Marées, et **Marc-André Lavoie**, curé de Bic-Saint-Valérien. Très tôt, le comité saura réunir les conditions qui feront que l'*École de formation et de perfectionnement en pastorale* pourra être fondée dès l'automne, grâce au soutien financier de deux corporations diocésaines, le *Séminaire Saint-Germain de Rimouski* et l'*Oeuvre Langevin*.

UN PREMIER CONSEIL DES ÉTUDES

Pour M. **Rodrigue Bélanger**, qui fut le premier directeur de l'*École* (1999-2001), la création d'un Conseil des études devenait une mesure prioritaire. Il s'agissait de rassembler des per-

UN PROGRAMME DE FORMATION POUR L'AVENIR DE NOS COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES

À l'hiver 2005 s'amorçait une précieuse collaboration entre nos Services et l'*Institut de pastorale*. Nous pouvions enfin offrir aux diacres, aux agentes et agents de pastorale, et à d'autres personnes laïques une formation sur la présidence des funérailles sans eucharistie. Plus d'une cinquantaine de personnes ont été de la première cohorte et près d'une trentaine de la seconde, à l'automne 2006.

Tous et toutes avaient accepté généreusement de s'inscrire à ce microprogramme qui compte 4 jours de formation et une journée de discernement. De plus, chaque année, tous bénéficient d'un temps de partages d'expériences et de formation. À ce jour, plus de la moitié ont reçu de l'évêque un mandat pour présider à l'occasion des funérailles dans leur paroisse ou secteur. On peut ainsi assurer des services pastoraux de proximité et soutenir les communautés et leurs pasteurs. Une nouvelle cohorte verra le jour à l'automne afin de couvrir tous les besoins. D'ici là, les prêtres interpellent des gens qui répondent à certains critères établis.

Heureux sommes-nous de pouvoir ainsi compter sur l'IPAR pour assurer cette formation, ce qui nous permet de répondre à des besoins réels de notre diocèse.

Wendy Paradis

UN MICROPROGRAMME DE FORMATION ET DES SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT AXÉS SUR LA MISSION CATÉCHÉTIQUE

Pour la formation à la vie chrétienne, il en est de l'*Institut de pastorale* comme d'une oasis où les responsables du volet pastoral et les nombreux catéchètes du diocèse puisent une formation, en même temps qu'ils trouvent sécurité et élan nouveau.

Le microprogramme *Profession : catéchète* offre à la demande cinq samedis de formation axés sur la mission catéchétique. C'est pour tout le monde le lieu d'une découverte ou d'un approfondissement de cette mission dans toute sa complexité.

Chaque année, l'équipe diocésaine de *Formation à la vie chrétienne* exprime ses attentes qui sont prises en considération. La réponse vient sous forme de sessions de perfectionnement, toujours de qualité avec des spécialistes de renom. L'IPAR facilite donc la venue à Rimouski de personnes-ressources compétentes, ce qui nous permet de demeurer en contact avec les avancées les plus récentes de la théologie pastorale comme aussi de la recherche biblique.

Nous remercions vivement messieurs DesRosiers et Dumais et nous ne pouvons que souhaiter la poursuite de cette collaboration exceptionnelle.

Gabrielle Côté, rsr.

représentatives d'instances pastorales reconnues et intéressées à la formation et au perfectionnement en théologie, sciences religieuses et animation pastorale. Ce Conseil aurait la responsabilité première d'aider la direction à établir les objectifs de l'institution, à définir ses orientations, à approuver ses programmes de formation, et l'ensemble de ses activités de perfectionnement.



Premier Conseil des études de l'École

Ont constitué ce premier Conseil des études, MM. **Jacques Ferland** du Conseil diocésain de pastorale, **Guy Lagacé** du Conseil presbytéral, **Marc-André Lavoie**, du Comité des ministères reconnus, Sr **Béatrice Gaudreau** rsr du Comité du ministère diaconal, M. **René DesRosiers** du Module des sciences religieuses et morales de l'UQAR, Sr **Yvette Côté** osu, représentant le corps professoral, Fr **René Albert** s.c. du Service d'éducation de la foi des adultes, M^{mes} **Reine-Aimée Imbeault-Bouchard**, agente de pastorale, **Ginette Guay**, représentant le milieu socio-culturel, et Sr **Nellie LeBel** r.s.r., du Centre d'éducation chrétienne.

LE TOURNANT DES ANNÉES 2002-2003

En juillet 2002, l'UQAR ferme son Département et son Module de sciences religieuses. Dès l'automne, l'École fait appel à l'université Laval, sa Faculté de théologie et de sciences religieuses étant en mesure d'offrir hors campus des cours de son baccalauréat en théologie et de son certificat en théologie et en études pastorales. En janvier 2003, M. **Raymond Dumais** rejoint à l'École M. **Jacques Ferland**, son directeur (2001-2003). Agent de recherche, c'est lui qui préparera avec l'université Laval l'entente de service qui sera signée en mars 2003. Provisoire, cette entente ne sera pas renouvelée l'année suivante.

LE DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES

M. **René DesRosiers**, professeur retraité de l'UQAR, prend la direction de l'École à la fin de l'été 2003. L'année suivante, s'ouvre une période intensive de création et de consolidation de programmes.

Au printemps 2004, M^{gr} **Bertrand Blanchet** demande d'abord de préparer un programme d'études qui puisse assurer la formation initiale des diacres permanents et des agentes et agents de pastorale qui désirent s'engager dans

D
a
s
i
l
e
r
.

D a s s i e r

Rimouski. C'est ce programme de **Formation théologique et pastorale (FTP)** qui, deux ans plus tard, fera l'objet d'une entente de partenariat avec l'*Institut de pastorale des Dominicains*. En vertu de cette entente, les étudiantes et étudiants qui auront complété ce programme obtiendront un certificat de premier cycle en études pastorales.

Cette même année, le programme diocésain **Grandir dans la Foi (GDF)** dont on vient de célébrer les vingt ans est rattaché à l'*École*. Il sera révisé en profondeur. Tout en demeurant un programme d'éducation de la foi des adultes, ce programme est en mesure aujourd'hui d'assurer une formation de base pour toute personne bénévole qui oeuvre en paroisse, soit comme délégué pastoral, soit comme responsable d'un des trois volets de la mission.

Plus tard, en 2007, deux autres programmes s'ajouteront au répertoire : le programme **FLS (Formation Liturgique et Sacramentelle)** de l'*Office national de liturgie* et le programme **FAS (Formation en Accompagnement spirituel)** du *Centre Le Pèlerin* à Montréal.

Enfin, quelques microprogrammes ont été développés dans chacun des trois volets de la Mission. Pour le Service *Formation à la vie chrétienne*, deux séries de sessions sur la « profession » de catéchète et sur la pastorale du baptême et de la confirmation; pour le Service *Vie des communautés chrétiennes*, une formation en quatre sessions sur la présidence laïque des funérailles; et

Service *Présence de l'Église dans le milieu*, trois sessions en pastorale sociale regroupées sous le thème *De la parole aux actes*.

CENTRE DE DOCUMENTATION

L'*Institut* dispose d'un Centre de documentation, où se retrouvent quantité de livres et de revues spécialisées. Chaque année, on procède à de nouvelles acquisitions et on maintient quelques abonnements. À son décès, l'abbé **Léonard Côté** avait légué sa bibliothèque aux Ursulines de Rimouski. Mais il y a deux ans, la Maison provinciale l'offrait à l'*Institut*. Tous ces livres de production récente couvrent divers champs de la théologie et de la pastorale. Depuis, un lieu a pu être aménagé pour les accueillir et des étagères pour les mettre en valeur. Plus récemment, la corporation du Grand Séminaire rapatriait de l'UQAR ses collections de périodiques spécialisés en théologie et en sciences religieuses. L'*Institut* y aura accès et, dans la mesure de ses moyens, essaiera d'en faire profiter le plus grand nombre.

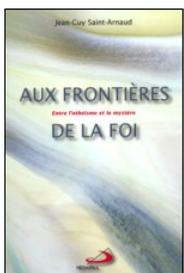
INCORPORATION DE L'ÉCOLE

L'incorporation de l'*École*, qui avait été envisagée une première fois en 2003, eut lieu finalement en 2005. L'enregistrement s'est fait le 27 mai sous le nom d'*Institut de pastorale de l'Archidiocèse de Rimouski*. Les grands objectifs de l'*École* sont demeurés. Un Conseil d'administration s'est ajouté, formé du directeur, de l'économiste diocésain, M. **Michel Lavoie**, et de la directrice à la pastorale d'ensemble, M^{me} **Wendy Paradis**.



LEBORGNE, Olivier :
Quand la foi fait vivre.
Éd. DDB, 152p., 30,50\$

Beaucoup attendent de la foi en Dieu plus que des explications intellectuelles. Sous forme d'entretiens avec Yves de Gentil-Baichis, l'auteur présente sa conviction profonde que l'homme peut puiser à la source du Christ et exister en plénitude, loin de toute illusion magique.



SAINT-ARNAUD, Jean-Guy :
Aux frontières de la foi.
Éd. Médiaspaul, 194p., 21,95\$

L'athéisme et le mystère, voilà les deux frontières de la foi chrétienne auxquelles sont liées les enjeux spirituels et les énigmes de la condition humaine. Le père Jean-Guy St-Arnaud ébauche son propos avec de nombreuses citations d'auteurs spirituels, de théologiens, de philosophes et de littérateurs.

Vous pouvez consulter notre site web:

www.librairiepastorale.com

Nous pouvons recevoir vos commandes par téléphone: 418-723-5004
par télécopieur: 418-723-9240
ou par courriel :

librairiepastorale@globetrotter.net

Le personnel de la librairie du Centre de pastorale se fera un plaisir de vous répondre.

**Marielle St-Laurent
Monique Parent
Micheline Ouellet**



Denis Lévesque
Responsable diocésain

INFORMER... FORMER... CONSCIENTISER!!!

Nous vivons dans un monde où beaucoup d'informations circulent que se soit par les médias d'informations conventionnels (chaîne télé, radio, journaux, revues, etc.) ou par ceux dits électroniques et numériques (câble à haute définition, Internet, satellitaire, etc.). Une information qui nous rend de plus en plus rapidement au courant de l'actualité locale, régionale, nationale et mondiale. Mais..., sommes-nous vraiment bien informés? À priori, je dirais forcément « oui »! Cependant, dans la mesure où je diversifie mes sources d'informations et que je peux valider le contenu qui m'est présenté. De plus, « *l'information médiatique est au service du bien commun. La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice, et la solidarité* » (1).

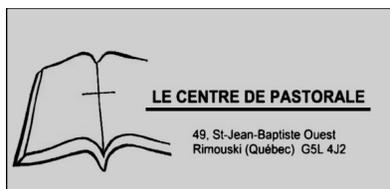
C'est pourquoi, je suis dans l'obligation de mieux me former pour être mieux informé. Dans le domaine religieux, que se soit en initiation sacramentelle, en liturgie, en bible, en spiritualité ou en quoi que se soit, je suis constamment interpellé à ouvrir mon esprit et à nourrir mon intellect par les différentes avancées de la théologie moderne et par les diverses sciences qui lui sont tributaires ou inhérentes. Comme chrétien, j'ai donc le devoir de mettre à jour non seulement mes connaissances mais également mes orientations et mon agir moral et social. En d'autres termes, la dimension éthique ne se porte pas uniquement sur le contenu mais aussi sur la quantité et sur la qualité dont je transmets ce contenu. « *Qui détiendra un grand nombre d'information, et qui en aura peu?* » (2).

Par ailleurs, il est dangereux de tomber dans le piège d'un certain conformisme idéologique qui conduit à une perception étriquée des choses et des événements de la vie, et de plus, altère la vérité et fausse le jugement personnel face à des choix. Donc, « *... pour choisir correctement, il faut connaître les normes de l'ordre moral et les appliquer fidèlement* » (3). D'où l'exigence d'une formation appropriée sur les valeurs morales et le discours social de l'Église qui s'inscrivent dans un processus de continuité et de cheminement personnel. « *La doctrine sociale n'offre pas seulement des significations, des valeurs et des critères de jugement, mais aussi les normes et les directives d'action qui en découlent* » (4). Ce qui m'amène à devenir un individu « **conscientisé** » qui jette un nouveau regard sur son existence, sur son être personnel et en même temps sur son être communautaire et social, visant un « *humanisme plénier* » (5), c'est-à-dire la « *libération de tout ce qui opprime l'homme* » (6) et le « *développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes* » (7).

Ainsi, je deviens un baptisé informé, formé et conscientisé!

- (1) Concile Œcuménique Vatican II, Décret *Inter mirifica*, 11 : AAS 56 (1964) 148-149.
- (2) Conseil Pontifical pour les Communications Sociales, *Éthique dans les communications sociales*, 20, Libreria Editrice Vaticana, Cité du Vatican 2000, pp. 25-26.
- (3) Concile Œcuménique Vatican II, Décret *Inter mirifica*, 4 : AAS 56 (1964) 146.
- (4) Paul VI, Lettre apostolique *Octogesima adveniens*, 4: AAS 63 (1971) 403-404; Jean-Paul II, Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, 41 : AAS 80 (1988) 570-572.
- (5) Paul VI, Encyclique *Populorum progressio*, 42 : AAS 59 (1967) 278.
- (6) Paul VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, 9: AAS 68 (1976) 10.
- (7) Paul VI, Encyclique *Populorum progressio*, 42: AAS 59 (1967) 278.

Cf : Conseil Pontifical "Justice et Paix", *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, CECC, Ottawa, 2006, no. 81-82, 416 et 560.

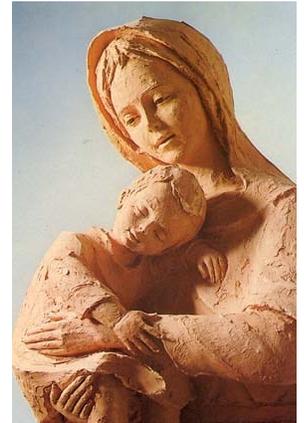




Monique Gagné, o.s.u.

Prendre Marie chez-soi

J'ai reçu une Mère en héritage et quelle Mère! *Voilà ta mère* (Jean,19,27). La mère de mon Seigneur devient la mienne. En me la donnant comme don suprême, Jésus sait par expérience qu'elle va conduire chaque personne qui la prend chez-elle vers sa plénitude humaine et spirituelle.



Voici ton Fils (Jean,19,26). À travers Jean qui est au pied de la croix, Marie me reçoit elle aussi en héritage. Quelle fille, quel fils, je suis pour elle? La nouvelle Ève, la mère des croyants, nous a enfantés dans la douleur sur le Calvaire. En donnant naissance à Jésus, elle expérimente d'une manière unique la maternité. Le visage de Jésus devait avoir une grande ressemblance physique avec sa mère et une non moins bouleversante ressemblance spirituelle avec son Père. Marie ne devait-elle pas être totalement conforme à son Fils, étant la première de ses disciples? Elle pouvait dire en vérité : mon Dieu et mon Fils! Près de la Croix, la maternité spirituelle de Marie devient aussi vaste et aussi universelle que le salut apporté par Jésus. Depuis ce jour, l'Église naît de Marie et enfante avec elle une multitude de Fils et de Filles de Dieu. Marie peut dire en vérité : « Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous » (Gal.4,19).

La vie chrétienne tout entière se déroule dans le sein de Marie, c'est-à-dire en la laissant créer en nous les attitudes intérieures qu'elle avait : humilité, abandon, docilité à la voix intérieure, douceur, joie, paix, piété simple. Être façonnés, brodés (Ps 139) dans le sein de Marie, c'est consentir comme elle à nous laisser conduire par L'Esprit. Il ne peut y avoir de vie spirituelle que par l'action de l'Esprit-Saint. « Faire tout ce qu'Il nous dira » . Par un oui semblable au sien, « qu'il nous soit fait selon Sa Parole »!

Alors, dans une transformation de jour en jour plus resplendissante, nous sommes comme Marie et par son intercession, transfigurés à l'image de Dieu (2 Cor 3,18). Nous devenons par l'Esprit-Saint le fils, la fille que le père a rêvé en le créant. Pour cela, consentir à laisser Marie nous prendre chez-elle, dans sa prière avec nous et pour nous.

Prendre conscience aussi de l'importance de la prendre chez-soi. Prendre bien soin d'elle dans une attitude filiale. Jésus l'a confiée à Jean et à travers lui à moi aujourd'hui, pour que rien d'elle ne se perde. Quel héritage! Derrière tout grand homme il y a une femme, dit le proverbe. Derrière une aventure spirituelle réussie, il y a la Mère.

C'est reposant de confier à Marie notre cheminement spirituel!

C'est engageant et valorisant de prendre Marie dans sa vie de tous les jours.

- Quelle place je donne à Marie dans ma vie spirituelle?
- Quelle est ma manière de prendre soin d'elle?

SE FORMER À L'ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL

En plus du programme de **Formation liturgique et sacramentelle (FLS)** que nous vous avons présenté il y a trois mois (revoir *En Chantier*, Février 2007, page 7), l'*Institut de pastorale* offrira à compter de l'automne 2007 un tout nouveau programme de **Formation en accompagnement spirituel (FAS)**. C'est un programme qui a été conçu et développé à Montréal par *Le Pèlerin, Centre d'accompagnement de la recherche spirituelle* en collaboration avec l'*Institut de pastorale des Dominicains*.

**NOTRE ÉGLISE EST
EN RECHERCHE
DE PERSONNES
FORMÉES À
L'ACCOMPAGNEMENT
SPIRITUEL**

**Aujourd'hui,
toute mission dans l'Église
ou tout ministère pastoral
exige de la personne
des qualités
d'accompagnateur spirituel.**

**Il ne suffit plus
de donner un contenu,
mais il faut accompagner
la personne
dans son cheminement
et l'aider,
au cœur de son expérience,
à trouver un sens à sa vie
et à découvrir
ce Dieu qui l'accompagne.**

LES OPTIONS DE BASE DU PROGRAMME

Ce programme de **Formation en accompagnement spirituel** poursuit trois objectifs : favoriser une connaissance de soi au plan spirituel ; proposer une anthropologie et une approche de l'accompagnement, adaptées à aujourd'hui et favorisant l'unité et l'intégration de la personne ; offrir tout le savoir, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires pour accompagner l'autre personne dans sa recherche spirituelle, en partant de sa propre réalité et en puisant aux richesses des différentes approches spirituelles.

LES PERSONNES VISÉES PAR LE PROGRAMME

Ce programme de formation s'adresse à toutes personnes désireuses de se former adéquatement à l'accompagnement spirituel. Il pourrait intéresser des prêtres, des diacres, des religieux, des religieuses, des agents ou agentes de pastorale, des animateurs ou animatrices en pastorale de la santé. Au terme de leurs études, ces personnes recevront un *Certificat en accompagnement psychospirituel* de l'Institut de pastorale des Dominicains à Montréal.

Mais le programme pourrait aussi intéresser des personnes qui souhaiteraient approfondir leur cheminement de foi ou qui encore voudraient se donner un complément de formation dans le but d'assurer un meilleur service pastoral. Étudiantes libres, ces personnes recevront des crédits pour les cours qu'elles auront suivis. Auditrices, elles recevront une attestation établissant le nombre d'heures suivies.

LA DURÉE DU PARCOURS DE FORMATION

Le programme de **Formation en accompagnement spirituel (FAS)** est de trente (30) crédits, répartis sur quatre ans. Les cours d'un (1) crédit sont dispensés sur deux samedis. Ceux de trois (3) le sont sur trois samedis-dimanches. Le stage supervisé, qui est de six (6) crédits, s'étend sur toute la quatrième année.

On peut obtenir davantage d'informations sur ce programme en communiquant avec l'*Institut de pastorale*, soit par téléphone (418)-721-0166 ou 0167, soit par télécopieur (418)-725-4760 ou par courriel : ipar@globetrotter.net

René DesRosiers, directeur
Institut de pastorale

LAURÉATS DU FONDS JEAN-MARC GENDRON

En créant ce Fonds qui porte son nom, l'abbé **Jean-Marc GENDRON** (1930-1995) souhaitait que chaque année on puisse reconnaître le mérite de jeunes forestiers et d'autres jeunes impliqués dans le développement socio-économique de leur environnement rural. Les *Œuvres communautaires* de la *Coalition Urgence rurale*, en collaboration avec le *Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent* ont fait tout récemment connaître les lauréats de cette année.

Une bourse de 500\$ a été remise à une dame de Saint-Léandre. Mère de quatre enfants de 2 à 10 ans, **Annick TRUCHON** a su démontrer un sens profond de l'engagement par son implication sociale dans sa communauté. Elle est, depuis quatre ans, responsable du mensuel *La Fenêtre... à perte de vue*. Elle est aussi très engagée dans le *Comité des P'tits Léandres*, qui réalise différents projets pour les jeunes : aménagement d'un terrain de jeux multiservices et multisaisons et d'une serre communautaire où les jeunes peuvent apprendre à jardiner, etc.

Une bourse de 1000\$ a été attribuée à M. **Jamie SAINT-LAURENT** de Sainte-Angèle-de-Mérici. Après une solide formation et une série d'expériences dans le domaine forestier, celui-ci est devenu propriétaire d'une ferme forestière de 130 hectares. Passionné de la nature, il y pratique l'aménagement multi-ressources (forêt-faune) en faisant appel à l'expérience et à la compétence de biologistes à l'*Agence de mise en valeurs des forêts privés* et en profitant des formations qui sont offertes par le *Syndicat des producteurs forestiers du Bas-St-Laurent*.

« Ces jeunes, si généreusement impliqués dans leur collectivité, font notre fierté », rappelait M. **Gilles ROY**, le président des Œuvres communautaires de la Coalition Urgence rurale, le jour de l'attribution.

VIVRE UNE EXPÉRIENCE MISSIONNAIRE

Vous souhaitez vivre une expérience missionnaire à l'étranger, mais avant vous aimeriez être initié à la vie missionnaire... Le Fr **Normand PARADIS** s.c. vous fait connaître ici des organismes qui peuvent donner cette formation : *Horizon Cosmopolite* (514-935-8436), *PIFM* (Montréal 514-383-3694 ; Québec 418-527-3273), *Progr. Agapé-Mission* (418-648-6737). Aussi : RML, CECI, EMI en écrivant au *Regroupement des missionnaires laïcs* (25, rue Jarry ouest, Montréal, Qc, H2P 1S6).

UN NOUVEAU DIACRE PERMANENT

M. **Julien BOUCHARD**, animateur de pastorale au Centre hospitalier de Trois-Pistoles, est devenu le 6 mai le 12^e diacre permanent de l'Église de Rimouski. L'ordre lui a été conféré par M^{gr} **Bertrand BLANCHET**. Nous lui souhaitons un bon service pastoral.

UNE PAROLE DE DIEU RÉVÉLÉE

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

E	M	A	I	E	P	A	N	D	R	A	E	D
J	R		O	N	U	E	S	E	R	I		H
U			T	O		T		P	T	R	T	S

REVUE DE PASTORALE LITURGIQUE

Attendues depuis plusieurs mois, la nouvelle revue de pastorale liturgique et sacramentelle de l'Office national de liturgie vient de paraître. Elle s'appelle **Vivre et célébrer** et elle prend le relais du *Bulletin national de liturgie*. Elle paraîtra quatre fois par année, suivant le cycle des saisons liturgiques. Ce premier numéro reprend, en dossier, une question toujours bien vivante pour la mise en œuvre de la liturgie : *Mais qu'est-ce donc que la liturgie?* S'y retrouvent aussi des fiches détachables sur *l'art de célébrer*, différentes chroniques, de courtes recensions et des informations venant d'ici et d'ailleurs. On peut s'abonner en s'adressant directement aux Éditions de la CECC, 2500, promenade Don Reid, Ottawa (Ontario), K1H 2J2 (4 numéros/année, 40\$).

DE RETOUR VERS LE PÈRE

Sr **Annette Malenfant** (Marie de Sainte-Thérèse-de-l'Eucharistie), rsr, décédée à Rimouski le 7 avril à l'âge de 95 ans dont 73 de vie religieuse.

Sr **Marie-Cécile-Yvonne Jean** (Marie de Saint-Jean-Baptiste), src, décédée à Rimouski le 17 avril à l'âge de 94 ans dont 73 de vie religieuse.

MAI, LE MOIS LE PLUS BEAU

En plus de célébrer des fêtes nombreuses tout au long de l'année et de consacrer un jour par semaine – le samedi – à son culte, la dévotion des catholiques envers Marie a voulu faire de deux longs mois (mai et octobre) deux longues fêtes en son honneur. Le mois d'octobre est connu des fidèles sous le nom de « *mois du Rosaire* », le mois de mai sous le nom de « *mois de Marie* ».

L'origine de la consécration du mois de mai à Marie ne remonte qu'à la fin du XVI^e siècle. On la doit à saint **Philippe NÉRI** (1515-1595), qui fut prêtre à 36 ans et qui est le fondateur de « l'Oratoire », une congrégation de clercs séculiers que Rome reconnaîtra en 1575. Ce ne sera cependant qu'au début du XIX^e siècle qu'une certaine pratique du mois de Marie commence à se répandre dans plusieurs églises et à devenir de plus en plus populaire. C'est ainsi que chez nous, encore il y a quelques années, on se rassemblait à l'église tous les soirs de ce mois pour prier. Il n'y avait pas d'Eucharistie et on ne communiait pas non plus. Qui, parmi les anciens, ne se souvient?

SAINTE-ANNE RECEVAIT SON GENDRE

Le 6 mai, le Sanctuaire de Sainte-Anne à Pointe-au-Père recevait les responsables de l'Oratoire Saint-Joseph-du-Mont-Royal et accueillait les associés du frère André de toute la région. Cette rencontre se voulait amicale. Le P. **Jean-Guy GAGNON** de la Congrégation de Sainte-Croix, directeur des associés, les a tous salués dans le cadre d'un vin d'honneur qu'il offrait. La rencontre aura permis aussi au P. **Robert CHOQUETTE**, ex-postulateur, de transmettre des informations sur les progrès de la cause de canonisation du bienheureux frère André. Le recteur, le P. **Claude GROU**, a fait part du vaste chantier qui avait été ouvert sur les terrains de l'Oratoire et qui vise à améliorer la structure d'accueil des pèlerins. On doit se rappeler que l'Oratoire est l'endroit qui est le plus visité à Montréal.

C'était là une première à Pointe-au-Père : la rencontre entre les recteurs de deux sanctuaires, cela sous le regard de sainte Anne, de saint Joseph et du bienheureux frère André.

POURQUOI PAS UN COPIER-COLLER?

Avez-vous vu dans les quotidiens de Québec et de Montréal cette publicité pour deux collectes

diocésaines qui avaient cours du 21 avril au 6 mai? Dans *Le Soleil*, c'était pour les paroisses de l'Église catholique de Québec. On y voyait la main d'un homme adulte tenant la main d'un enfant qui était en train de dessiner une église aux portes grandes ouvertes... J'ai aimé le slogan : **Donnons cette Foi!** Intéressant, non? Dans *Le Devoir*, c'était pour l'Église catholique de Montréal, pour le diocèse en fait. Au bas d'un tableau représentant le Christ en croix, on pouvait lire ceci : **Il a déjà donné.** Intéressant aussi, non?

Soudain, je me suis mis à penser : pourquoi pas un copier-coller? Pour nos collectes annuelles de dîmes ou de capitation?

René DesRosiers
renedesrosiers@globetrotter.net

LES TROUVAILLES DE JACQUES

S'EN DONNER LA PEINE

Le petit fils de Rabbi Baroukh, Yéhiel, se précipita en larmes dans sa chambre.

- *Yéhiel, Yéhiel, pourquoi ces larmes?*

- *Mon ami triche, ce n'est pas juste, grand-père, ce n'est pas juste pour un ami de tricher!*

- *Mais qu'a-t-il donc fait, ton ami?*

- *Nous jouions à cache-cache. Je me suis si bien caché qu'il n'a pas pu me trouver; alors, il s'est arrêté de jouer, il n'a plus cherché. Tu comprends grand-père? Moi, je me suis caché et lui, il ne m'a pas cherché, ce n'est pas juste!*

Rabbi Baroukh, bouleversé, se mit à caresser la tête du petit garçon, et des larmes lui coulèrent des yeux.

- Dieu aussi, Yéhiel, murmura-t-il, Dieu aussi est malheureux. Il se cache et l'homme ne Le cherche pas. Tu comprends, mon petit Yéhiel? Dieu se cache et l'homme ne se donne même pas la peine de Le chercher!

d'après Élie Wiesel,
Célébration hassidique, II

Jacques Côté, ptre
Rimouski

MAIS QU'EST-CE QU'UNE INDULGENCE ?

NDLR. Le P. Wilfrid Desrosiers s.s.j., aujourd'hui retraité, nous a soumis un texte où il rappelle les enseignements de l'Église sur les indulgences. Nous le remercions et nous reprenons ici l'essentiel de son propos, que nous étayons.

Qu'est-ce d'abord qu'une indulgence ? Le dictionnaire fournit déjà deux définitions. La première : *Facilité à excuser ou à pardonner les fautes d'autrui*. En ce sens, on dira de quelqu'un qu'il est indulgent, qu'il montre de l'indulgence. La seconde est plus théologique : *Remise totale (indulgence plénière) ou partielle (indulgence partielle) des peines temporelles dues pour les péchés déjà pardonnés*. Mais le *Petit Larousse* évoque aussi une page de notre histoire qu'il faut évoquer.

La Querelle des indulgences au XVI^e siècle

En 1515, le pape Léon X prévoit accorder une indulgence à tous ceux qui, par des aumônes, contribueront au parachèvement de la basilique Saint-Pierre. Il s'ensuit en Allemagne une campagne de prédication menée par le dominicain Tetzl, pour le compte de l'archevêque Albert de Brandebourg appuyé par les banquiers Fugger. L'affaire souleva l'indignation du moine théologien Martin Luther, qui exprima sa colère en 1517 dans un texte dont il placarda les portes de l'église du château de Wittenberg, déclenchant ainsi tout le mouvement de la Réforme qui donna naissance en Europe aux Églises protestantes. Condamné en 1520, Martin Luther poursuivra néanmoins son œuvre.

Qu'en est-il des indulgences au XXI^e siècle ?

En 1968, le pape Paul VI a voulu redéfinir l'indulgence. Dans la Constitution apostolique *Indulgentiarum doctrina*, il écrit : « *L'indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l'action de l'Église, laquelle, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints* ». C'est cette définition que reprend en 1992 le Catéchisme de l'Église catholique (art. 1471). Le pape encore précise que l'indulgence peut être partielle ou plénière, selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle due pour le péché.

Dans l'Église, le pape est le seul dispensateur de l'indulgence *plénière*; il l'accorde surtout dans sa bénédiction *urbi et orbi* de Noël et du Nouvel An, à certaines conditions : confession, communion sacramentelle et prières à ses intentions. Pour stimuler notre ferveur, une indulgence *partielle* est accordée : 1/ à une prière à laquelle l'Église l'a attachée explicitement ; 2/ à une élévation de la pensée vers Dieu en cours de travail ; 3/ à un acte de charité ou à un don en faveur des démunis ; 4/ à tout sacrifice volontaire fait pour l'amour de Dieu (voir *Enchiridion indulgentiarum*, 1986). Enfin, parce que les sacrements ont déjà un pouvoir exceptionnel de sanctification et de purification, aucune indulgence ne leur est attachée.

Question 312: Qu'est-ce que les indulgences ?

Les indulgences sont la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà pardonnée. À certaines conditions, le fidèle acquiert cette rémission, pour lui-même ou pour les défunts, par le ministère de l'Église qui, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue le trésor des mérites du Christ et des saints.

(Compendium du Catéchisme de l'Église catholique, 2005, p. 92)

Nouveau catéchisme Article 1498

Par les indulgences les fidèles peuvent obtenir pour eux-mêmes et aussi pour les âmes du purgatoire, la rémission des peines temporelles, suites des péchés.

(Catéchisme de l'Église catholique, 1992, p. 320)



ABBÉ LÉOPOLD THIBAULT (1923-2007)

Terrassé par un malaise cardiaque, alors qu'il se trouvait à la Résidence Lionel-Roy, l'abbé Léopold Thibault a été transporté d'urgence à l'Hôpital régional de Rimouski le mercredi 4 avril 2007, où l'on n'a pu que constater son décès. L'abbé Thibault était âgé de 84 ans et deux mois. En raison du triduum pascal, ses funérailles n'ont pu être célébrées avant le mardi 10 avril. C'est l'archevêque de Rimouski, Mgr Bertrand Blanchet qui a présidé la concélébration à laquelle prenaient part Mgr Gilles Ouellet, archevêque émérite de Rimouski, et plusieurs prêtres du diocèse. La dépouille mortelle a ensuite été conduite au cimetière de Rimouski pour y être inhumée. L'abbé Thibault laisse dans le deuil ses sœurs Noëlla (feu Gilles Caron), Madeleine (feu Lionel Gagnon), Yvette (feu Arthur Bérubé), de nombreux neveux et nièces, ses amis ainsi que ses confrères du clergé diocésain. Il avait été précédé dans la mort par ses sœurs Germaine, Candide (feu Ferdinand Gallant), Luce (feu Louis-Philippe Doyle) et son frère Emmanuel.

Né le 13 janvier 1923 à Saint-Simon, il est le fils de feu David Thibault, cultivateur, et de feu Élise Lagacé. Il fait ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski (1938-1947) et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski (1947-1951). Il est ordonné prêtre le 17 juin 1951 à la chapelle du Séminaire de Rimouski par Mgr Charles-Eugène Parent.

Léopold Thibault est vicaire à Saint-Jérôme de Matane de 1951 à 1956, à Causapschal de 1956 à 1962 et professeur à l'École de métiers en 1961-1962, vicaire à la cathédrale de Rimouski de 1962 à 1966. Il exerce la charge d'aumônier à l'école secondaire de Causapschal avec résidence à Lac-au-Saumon de 1966 à 1970, d'aumônier à la Commission scolaire Vallée de la Matapédia et de curé à Saint-Cléophas de 1970 à 1975, de curé à Sainte-Flavie de 1975 à 1978, à Saint-Tharsicius de 1978 à 1984, d'aumônier à l'Hôpital d'Amqui de 1978 à 1987. En congé sabbatique en 1987-1988, il est administrateur paroissial de La Rédemption de 1988 à 1989, aumônier au Centre hospitalier de Trois-Pistoles en 1990-1991 et curé à Saint-Éloi et Saint-Paul-de-la-Croix de 1991 à 1993. Retraité en 1993, il se retire à la Résidence Lionel-Roy de Rimouski.

Dans l'homélie des funérailles, Mgr Blanchet s'est plu à rappeler que l'abbé Thibault avait, tout au long de sa vie, exercé son ministère en démontrant beaucoup de disponibilité, « avec simplicité et générosité, en faisant fructifier les dons et talents qu'il avait reçus ». Faisant écho à l'espérance pascale, il a aussi mentionné à quel point Dieu s'est fait présent aux grandes étapes de sa vie, par la grâce de son baptême, de ses eucharisties et de son sacerdoce. Ainsi, « il en est résulté des promesses de vie, surtout de la vie qui ne finit pas ».

Sylvain Gosselin
Archiviste

Votre testament est-il fait ou à réviser?

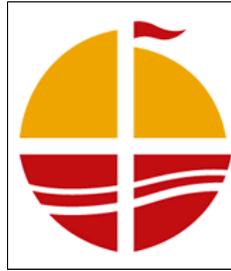
Savez-vous que vous pouvez aider beaucoup le diocèse en inscrivant dans votre testament un don à la **Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Germain-de-Rimouski?**

Téléphonez au **418 723-3320, poste 107.**

Merci!

MÉDITATION

C'est le temps des inscriptions au 49^e
Congrès eucharistique international de Québec
qui se déroulera sous le thème :
L'eucharistie, don de Dieu pour la vie du monde.
Dans ce contexte, nous proposons à votre méditation
cette hymne eucharistique du théologien italien,
saint Thomas d'Aquin (1225-1274).



**Bon Pasteur, pain véritable,
Jésus aie pitié de nous.
Nourris-nous, protège-nous.
Fais-nous voir le bien suprême,
dans la terre des vivants.
Toi qui sais et qui peux tout,
Toi notre nourriture d'ici-bas,
prends-nous là-haut pour convives
et pour héritiers à jamais
dans la famille des saints.**

Amen.

En Chantier, Église de Rimouski

Directeur : Gérald Roy, v.g.

Secrétaire : Francine Carrière

Comité de rédaction: Gérald Roy, Sr Gabrielle
Côté, Wendy Paradis, René DesRosiers, Denis
Levesque, Francine Carrière

Impression : Impressions L P Inc.

Expédition : Archevêché

Poste-Publication :

Numéro de convention : 40845653

Numéro d'enregistrement : 1601645

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1708-6949

Adresse : 34, Évêché O, Rimouski (Québec)
Canada G5L 4H5

Téléphone : (418)723-3320

Télécopieur : (418)725-4760

Courriel : servdiocriki@globetrotter.net

Abonnement :

Régulier (1 an) : 25\$

De soutien : 30\$ et plus

De groupe : 100\$ pour 5

La revue **En Chantier** bénéficie de
l'aide financière du gouvernement du
Canada, grâce au programme d'aide
aux publications (PAP), pour l'envoi
postal.

« Je répandrai de mon esprit sur
tout être humain » (Ac 2,17)

**Institut de Pastorale
de l'Archidiocèse de Rimouski**

49, Saint-Jean-Baptiste O
Rimouski, Qc G5L 4J2

**Hommage de l'abbé
Georges Ouellet**



**Éric Bujold et Louis Khalil
Vice-présidents
180, rue des Gouverneurs, bureau 004
Rimouski (Québec) G5L 8G1
Tél.: (418) 721-6757**